



Quoi de neuf?



Quoi de neuf ? Les brèves cholongeardes

N° 04 - Mai 2022

Entrée du village : bennes de tri



Le terrain communal à l'entrée du village sur lequel 2 bennes GROS Environnement sont installées, est loué à un entrepreneur de Cholonge à **partir du 23 mai** pour son activité professionnelle. En conséquence, ces bennes vont être transférées route du Villard, dans un autre terrain communal clôturé. Les

horaires d'ouverture seront consultables sur le site : cholonge.fr

Appartement municipal :



L'appartement municipal situé à la Mairie est désormais rénové, mais aussi meublé grâce à des dons. Dans le cadre de l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens, l'équipe municipale a délibéré lors du dernier Conseil afin de proposer ce logement comme lieu d'accueil pour une famille de réfugiés. La demande a été faite auprès de la Préfecture .

Ecologie : protection de l'eau et des canalisations

Pour rappel, au sujet des habitudes de chacun au quotidien :



- Contrairement à ce que laissent entendre certaines publicités, les lingettes jetables (ménage, toilettes, WC) ne sont pas biodégradables, et elles posent de gros problèmes d'obstruction dans les canalisations ainsi qu'au niveau des stations d'épuration. Elles doivent donc être jetées à la poubelle!
- Pas de nettoyage des pinceaux ou versement d'huile (vidange, friture) dans les grilles d'eau pluviale de la commune, ou dans les bassins communaux. Ces pratiques sont illégales et dangereuses pour les milieux naturels.

Mairie de Cholonge

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

tel : 04 76 83 91 27

accueil@mairiedecholonge.fr

<https://cholonge.fr>

Permanence publique :

Le mercredi de 14h à 18h



Bibliothèque

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

Entrée : côté préau couvert



Ouverture au public tous les premiers samedis du mois, de 10h à 12h

Bibliothèque : reprise du « Point livre »



Annie et Frédérique, toutes deux habitantes de Cholonge, ont repris la gestion et l'animation bénévole du **Point Livre** de la Commune. Comme auparavant, la bibliothèque sera ouverte de **10h à 12h tous les premiers samedis du mois**. Merci à elles!

Evènement : « Troc aux Plants » et Four à Pain



L'association *Vivre à Cholonge* vous propose de participer au « Troc aux Plants » de Printemps qui aura lieu le **samedi 21 mai 2022 de 10h à 12h** devant la salle festive. En cette occasion, le **four à pain** communal sera allumé, et un repas partagé sera proposé à l'issue du Troc aux Plants, pour ceux qui le souhaitent.

Chats errants : opération de stérilisation des femelles



Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des chats errants, une campagne de stérilisation va avoir lieu ce Printemps.

Evènement : rassemblement véhicules anciens



Le **dimanche 26/06/22 de 9h00 à 19h00** à Cholonge plage et au CNC, aura lieu un rassemblement de véhicules anciens, sous l'égide de l'association ICA (Isère Concept Animations) qui réunit 3 clubs de véhicules de collection : le **Cars Isère, le club AMI et le CAMAS**. L'entrée est gratuite pour les exposants et les visiteurs. Il y aura sur place une buvette, des crêpes et des pizzas, ainsi qu'un espace de pique nique.

Cette journée sera également un moment de partage, d'échanges et de liens, où sont invitées plusieurs associations.

Le FROC 2 : Festival des Arts Vivants à Cholonge :



L'association « *Vivre à Cholonge* » vous invite à participer au second **FROC (Festival Rural Original de Cholonge)** qui aura lieu **les 1, 2 et 3 juillet 2022**.

Comme l'an dernier, il rassemblera pendant 3 jours sur la place de l'Aigle, à la salle festive et dans le centre du village : arts vivants (concerts, pièces de théâtre, danse, ...), petite restauration & buvette, marché d'artisanat et produits locaux (dimanche matin), jeux et ateliers créatifs pour petits et grands, ...

Réservez dès maintenant la date sur vos calendriers! Le programme complet à suivre sur le site de l'asso : <https://vivreacholonge.wixsite.com/asso>

Les personnes intéressées pour **participer et aider bénévolement** sont les bienvenues! Merci de contacter l'association à : vivre.a.cholonge@gmail.com

Agenda

- **21/05/22** : Troc aux Plants, à la salle festive.
- **12 et 19/06/22** : élections législatives, à la salle festive.
- **26/06/22** : rassemblement de véhicules anciens à la Bergogne.
- **1, 2 et 3/07/22**: second Festival des arts vivants à Cholonge : le FROC 2.

Salle festive

26, rue de la Mairie

38220 CHOLONGE

Réservation et renseignements exclusivement par mail à :

regie.cholonge@gmail.com

Quoi de neuf ? n°04

Directeur de publication :

Bruno Kramarczewski

Rédaction et mise en page :

Aurélien Deniaud



Associations :

Vous organisez un événement qui concerne tout le village? N'hésitez pas à nous contacter :

accueil@mairiedecholonge.fr